Aides à l'évaluation pour la détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant

1 Formulaire d'appréciation pour la protection de l'enfant

Le formulaire d'appréciation concerne uniquement les cas pour lesquels **il n'y a pas de mise en danger aiguë du bien-être de l'enfant**.

Nom/Prénom de l'enfant:	Date de naissance de l'enfant:
Nom/Prénom de la mère:	Nom/Prénom du père:
Nom/ Prénom de la personne qui remplit le formulaire:	Date:

Facteur de risque 1: Charge sociale	Oui
Âge de la mère ≤ 18 ans au moment de la naissance	☐
Plus d'un enfant à charge pour une mère âgée de ≤ 20 ans	☐
Grossesse non désirée (déclaration explicite de la mère)	☐
Famille monoparentale	☐
Indices de graves conflits, voire de violence au sein du couple	☐
Affection psychique connue de la mère / du père (par ex. dépression)	☐
Consommation de nicotine > 20 cigarettes par jour	☐
Indices de problèmes d'alcool / de consommation de drogue par la mère ou le père	☐
Niveau élevé de stress et faibles ressources (situation sociale / conditions de vie de la famille)	☐
Isolement social/linguistique de la famille (peu de soutien apporté par d'autres personnes)	☐
Faible niveau d'éducation	☐
Expérience de maltraitance, de négligence, d'abus subis par la mère ou le père durant leur enfance	☐
Mère ou père ayant vécu en foyer d'éducation ou ayant connu plusieurs changements de personnes de référence	☐
Au moins un des enfants de la mère est placé ou adopté	☐

Facteur de risque 2: Soins médicaux	Oui
Insuffisance d'examens prénataux	☐
Insuffisance d'examens pédiatriques préventifs	☐
Insuffisance de soins médicaux adéquats pour l'enfant	☐

Facteur de risque 3: L'enfant nécessite une prise en charge particulièrement élevée, qui risque de dépasser les capacités de la famille	Oui
Accouchement prématuré	☐
Naissance multiple	☐
Maladies/handicaps congénitaux/néonataux ou acquis (chroniques/aigus)	☐
L'enfant a des comportements difficiles (par ex. pleurs ou cris excessifs, fortes oppositions, attitude agressive)	☐

Facteur de risque 4: Difficultés manifestes de la principale personne de référence à accepter l'enfant et à s'en occuper	Oui
Semble se désintéresser de l'enfant; peu d'interactions et de contacts visuels	☐
Fait des remarques négatives sur l'enfant (par ex. surnoms à connotation négative, description dévalorisante de l'enfant ou des signaux qu'il donne)	☐
Attitude passive, peu entreprenante; difficultés psychiques évidentes	☐
Ignore des signaux explicites émis par l'enfant et/ou ne les interprète pas de manière appropriée	☐
Réagit de manière inadéquate (non adaptée à l'âge de l'enfant et/ou à la situation)	☐
Donne particulièrement souvent l'enfant à garder	☐

Facteur de risque 5: Préoccupations exprimées par la principale personne de référence	Oui
A des angoisses face à l'avenir	☐
Se sent dépassé-e (psychiquement et/ou physiquement)	☐
Se sent rejeté-e par l'enfant	☐

Autres points frappants observables (aucun facteur de risque basé sur des preuves)

Autres faits marquants pouvant conduire à un développement négatif chronique de l'enfant:

a) Prise en charge de l'enfant

- Déficience en soins (par ex. soins dentaires, odeur corporelle désagréable, irritations de la peau non traitées)
- Carences alimentaires (par ex. malnutrition)
- Lieu de vie non adapté à un enfant (par ex. absence de prises sécurisées, possibilités de bouger et de jouer très limitées)
- etc.

b) Retards de développement marqués

L'enfant présente des retards de développement manifestes dans un ou plusieurs des domaines suivants:

- Développement moteur
- Développement linguistique
- Développement social
- etc.

Veuillez décrire les autres points frappants que vous avez pu observer:

Facteurs de protection[1]

Différents facteurs vont jouer un rôle protecteur dans le développement des enfants qui grandissent dans un cadre de vie globalement défavorable[2]. Ces facteurs sont des ressources dont l'efficacité a été prouvée scientifiquement.

	Oui
Tempérament joyeux de l'enfant	☐
Sentiment de compétence élevé de l'enfant	☐
Fort contrôle des impulsions et des besoins	☐
Grande stabilité de l'encadrement	☐
Education attentive (à l'écoute des émotions) d'une personne de référence	☐
Lien de confiance entre l'enfant et au moins une personne de référence	☐
Important soutien social de la personne de référence	☐

[1] Source: Lätsch, David, Hauri, Andrea, Jud, Andreas & Rosch, Daniel (2015). «Ein Instrument zur Abklärung des Kindeswohls – spezifisch für die deutschsprachige Schweiz», in: Revue de la protection des mineurs et des adultes (RMA), 1/2015.

[2] Kindler, Heinz (2011). Risiko- und Schutzfaktoren, Gefährdungseinschätzung. Ulm: KJPP, Universitätsklinikum Ulm, S. 23.

2 Evaluation et estimation du risque de mise en danger du bien-être de l'enfant

L'estimation se base sur l'évaluation subjective de la situation familiale selon le formulaire d'appréciation.

Nom/Prénom de l'enfant:	Date de naissance de l'enfant:
Nom/Prénom de la mère:	Nom/Prénom du père:
Nom/ Prénom de la personne qui remplit le formulaire:	Date:

1. Evaluation

1.1. Evaluation du risque

Quelle est votre évaluation du risque actuel pour l'enfant?

1	2	3	4	5
☐	☐	☐	☐	☐
très faible	faible	assez élevé	élevé	très élevé

1.2. Evaluation du degré de certitude

A quel point vous sentez-vous sûre quant à l'évaluation de l'existence actuelle d'un risque de mise en danger du bien-être de l'enfant?

1	2	3	4	5
☐	☐	☐	☐	☐
très incertaine	incertaine	plutôt incertaine	sûre	très sûre

2. Estimation

Sur la base de l'évaluation du **risque** et de votre degré de **certitude**, le cas peut être classé vert, jaune, orange ou rouge:

Risque < 3 Degré de certitude ≥ 4 ☐	Risque < 3 Degré de certitude < 4 ☐	Risque ≥ 3 Degré de certitude < 4 ☐	Risque ≥ 3 Degré de certitude ≥ 4 ☐
Risque faible, certitude élevée	Risque faible, certitude faible	Risque élevé, certitude faible	Risque élevé, certitude élevée

< = plus petit ≥ = plus grand ou égal à

3 Graphique de classification – clarifier la suite du processus

Le graphique de classification ci-dessous aide les sages-femmes en leur qualité de spécialiste du domaine de la petite enfance à planifier la suite du processus – **sans pour autant avoir de mandat explicite d'accompagnement dans le cadre de la protection de l'enfant**

Situation verte
Pas de besoin d'être soutenu

Situation jaune
Il existe un besoin d'être soutenu

Situation orange
Le soutien est nécessaire

Situation rouge
Le soutien est impératif

↓

Offre sur base volontaire du partenaire dans le domaine de la petite enfance (Centre de puériculture du canton de Berne)

Coaching pour les sages-femmes

Réexamen approfondi en vue de **l'évaluation**

↓

L'évaluation reste jaune

↓

Transmission au CP BE au moyen d'un protocole de transmission

↓

En cas de refus des parents

↓

Le détenteur de l'autorité parentale
- démontre une acceptation du problème et une ouverture au changement
- dispose d'aptitudes à la coopération et est prêt à collaborer en vue d'une résolution du problème
- est disposé et capable de conclure un accord

↓

Oui

Transmission au service adéquat

Non

Information sur les potentiels services d'aides

↓

En cas d'accord des parents

↓

Transmission au moyen du protocole de transmission selon le concept «Transmission de la part des sages-femmes indépendantes au CP BE»

Offre sur base volontaire du partenaire dans le domaine de la petite enfance (Centre de puériculture du canton de Berne)

Coaching pour les sages-femmes

Réexamen approfondi en vue de **l'évaluation**

↓

L'évaluation reste orange ou rouge

↓

En cas de besoin: coaching pour préparer l'entretien

But: Obtenir l'accord des parents en vue d'une transmission en commun

↓

En cas d'accord des parents

↓

Transmission en commun (sage-femme et puéricultrice) au domicile familial selon le concept «Transmission de la part des sages-femmes indépendantes au CP BE»

↓

En cas d'accord des parents

↓

Offre complémentaire de consultation du CP BE
Entretien approfondi

↓

Examen du besoin d'assistance et introduction aux offres d'aide

Pour autant que les parents ne fassent **pas** appel à l'offre du Centre de puériculture, il convient de procéder comme suit:

Situation orange: Les parents sont orientés par la sage-femme vers un autre service ou spécialiste adapté (pédiatre, médecin de famille, service social). Au besoin, la sage-femme peut obtenir un coaching du CP BE. En cas de refus de toute mesure d'aide, la situation sera réévaluée en rouge.

Situation rouge: Avis à l'APEA en cas de mise en danger potentiel du bien-être de l'enfant par la sage-femme (Formulaire: avis concernant une éventuelle mise en danger du bien-être de l'enfant sous www.be.ch/apea).